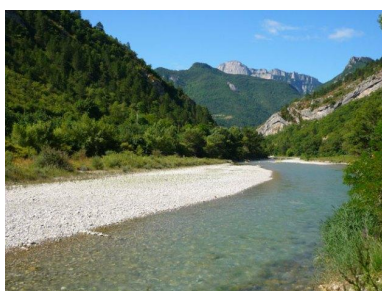


<https://ricochets.cc/Reunion-administrative-sur-la-gestion-de-l-eau-dans-la-vallee-de-la-Drome-mardi-25-juin-7661.html>



Réunion administrative sur la gestion de l'eau dans la vallée de la Drôme mardi 25 juin

- Les Articles -



Date de mise en ligne : dimanche 23 juin 2024

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Le SMRD (Syndicat Mixte de la Rivière Drôme) informe que La Commission Locale de l'Eau se réunira ce mardi 25 juin. Voir message ci-dessous :

Bonjour à toutes et à tous,

La Commission Locale de l'Eau se réunira mardi 25 juin matin (lieu et heure seront précisés pour les participants) pour une durée d'environ 3 heures.

Pour rappel, ces réunions sont ouvertes aux observations citoyennes dans un cadre fixé autorisant à un maximum de 2 observateurs(trices) par séance.

Si vous souhaitez assister à cette réunion, merci de nous contacter par mail à info chez smrd.org ou par téléphone au 04 75 21 85 23 avant le mardi 18 juin à 12 h. (Un retour vous sera fait dans les 48 h)

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

Vie de la CLE :

- Validation du CR du 12/12/2023
- Bilan activité 2023

Gestion quantitative, actions en cours :

- PGRE : bilan 2023
- Zoom substitution Rhône et actions OUGC : mission et fonctionnement, enjeux révision DAUP
- Zoom Ecodrôme : bilan intermédiaire et suites à envisager

Du SAGE Drôme 2050 Vers l'écriture du nouveau SAGE et du PTGE :

- Synthèse du processus SAGE Drôme 2050 : les éléments clés à retenir
- Présentation et vote de la stratégie d'adaptation
- Fin de l'exercice de projection et suites / calendrier et méthodes de travail

Pour en savoir plus :

Informations générales : <http://www.riviere-drome.fr/> ou <https://www.facebook.com/SMRDDrome/>

La Commission Locale de l'Eau de la Drôme : <http://www.riviere-drome.fr/les-acteurs-cle.php>

Composition de la CLE de la Drôme : https://www.riviere-drome.fr/download_file/341/202

Les règles de fonctionnement de la CLE : https://www.riviere-drome.fr/download_file/103/202

L'équipe se tient à votre disposition pour toute question.

C'est quoi la CLE ??

C'est un des nombreux maillons des organismes administratifs qui gouvernent à la place d'une organisation en démocratie directe.

▶ voir : <https://www.riviere-drome.fr/commission-locale/missions>

▶ La CLE est composée de trois collèges :

1. le collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux (au moins 50% des membres) ;
2. le collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées (au moins 25% des membres) ;
3. le collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics.
La répartition des membres est équitable au niveau du territoire (amont aval, milieu urbain, rural et de montagne) et au niveau des catégories d'usagers et d'acteurs locaux impliqués dans la gestion de l'eau.

La CLE, une instance qui échappe légalement à la démocratie et aux habitants-usagers

La Commission Locale de l'Eau (CLE) de la Drôme, c'est, comme l'assemblée nationale ou le conseil municipal, une instance qui échappe légalement à la démocratie réelle et aux habitants-usagers (qui ici n'ont qu'une part des 25%) qui n'ont que des voix minoritaires ou purement consultatives.

La question de l'eau est on ne peut plus cruciale.

Cette réunion pourrait être l'occasion de s'y inviter pour dénoncer ce mille feuille qui nous échappe complètement ?

La CLE c'est un des organes de pouvoir où les élus et les divers « lobbys »/parties prenantes essaient de s'entendre pour à la fois « préserver » l'eau et les milieux aquatiques, et, en même temps, continuer à faire tourner le business touristique, la machine économique capitaliste, son productivisme et son expansion. Tâche impossible, ce qui fait qu'au final l'eau et les milieux aquatiques sont souvent « sacrifiés » d'une manière ou d'une autre (par exemple : débits réservés bas pour la rivière, et dérogations fréquentes pour pomper plus) aux intérêts de l'économie de marché et de ses agents (exemple : cultures irriguées plus rentables), sous l'oeil des représentants de l'Etat (complices ou pas, de toute façon y a pas le choix, le capitalisme et l'étatisme imposent leurs exigences de puissance et de croissance).

Bassines/retenues géantes pour stocker de l'eau sur le secteur Crest-Sud

Par ailleurs, on apprend que le SID (Syndicat d'irrigation drômois) et la plupart des élus locaux continuent la fuite en avant dans les giga stockages d'eau au lieu de changer complètement de modèle, ce qui aurait du être sérieusement amorcé il y a longtemps.

Sous l'influence de certains lobbys et intérêts (prisonniers plus ou moins volontaires des logiques capitalistes et productivistes), ils privilégient encore des « solutions » de court terme qui ne règlent rien, ni localement ni au niveau des plus larges questions écologiques et climatiques.

▶ VOIR : [Nouvelle étape pour le stockage hivernal de l'eau](#)